

Un groupe veut l'abolition des primes de départ pour les députés démissionnaires

Écrit par L'actualité

Dimanche, 05 Octobre 2014 23:52 -

WINNIPEG – Un groupe de protection des contribuables canadien demande d'abolir les primes de départ pour les politiciens qui démissionnent de leur plein gré.

La plupart des élus canadiens quittent leur poste en recevant des indemnités de départ. L'ancien député progressiste-conservateur à l'Assemblée législative du Manitoba Larry Maguire a accepté une prime d'une valeur de 85 564 \$ lorsqu'il a démissionné de son poste pour se présenter aux élections fédérales.

La Fédération des contribuables canadiens estime que ces indemnités sont acceptables lorsqu'un député perd ses élections. Elle soulève toutefois des doutes sur la générosité des montants alloués aux politiciens qui choisissent eux-mêmes de se consacrer à d'autres projets.

Le montant varie selon les provinces, mais généralement, les élus ont droit à un mois de salaire pour chaque année travaillée. La plupart des provinces fixent une somme maximale que peut recevoir un ancien député.

Ces primes de départ visent à aider les politiciens, démissionnaires ou défaits, en attendant qu'ils se trouvent un autre emploi.

L'Alberta a le plan le plus généreux du Canada quant aux indemnités de départ, en raison de l'abolition d'un programme de pension en 1993.

Les ex-députés touchent trois mois de salaire par année travaillée et la province n'a pas prévu de montant maximal. L'ancien ministre albertain Ken Kowalski a accepté une indemnité de 1,2 million de \$ lorsqu'il a pris sa retraite, après 33 ans de service.

Le Manitoba avait tenté de réformer le système des primes de départ en 2005. Le gouvernement avait baissé la période d'indemnité de un an à six mois. Toutefois, une commission indépendante avait recommandé en 2011 de rétablir cette période à un an.

Un groupe veut l'abolition des primes de départ pour les députés démissionnaires

Écrit par L'actualité

Dimanche, 05 Octobre 2014 23:52 -

Au Québec, le caquiste Christian Dubé et la péquiste Élaïze Zakaïb ont tous deux renoncé à leur prime de départ quand ils ont récemment démissionné de leur poste à l'Assemblée nationale.

Cet article [Un groupe veut l'abolition des primes de départ pour les députés démissionnaires](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [Un groupe veut l'abolition des primes de départ pour les députés démissionnaires](#)